

1

### Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Une section européenne permet d'avoir :

- un enseignement renforcé de la langue
- un travail en langue étrangère d'une **Discipline Non Linguistique (DNL)** (mathématiques, histoire-géographie, physique-Chimie ou sciences de l'ingénieur) au lycée Ferdinand Buisson.

Au Lycée Ferdinand Buisson d'Elbeuf, la langue travaillée est l'anglais, et les Disciplines Non Linguistiques (DNL), les mathématiques, l'histoire-géographie, la physique-Chimie ou les sciences de l'ingénieur.

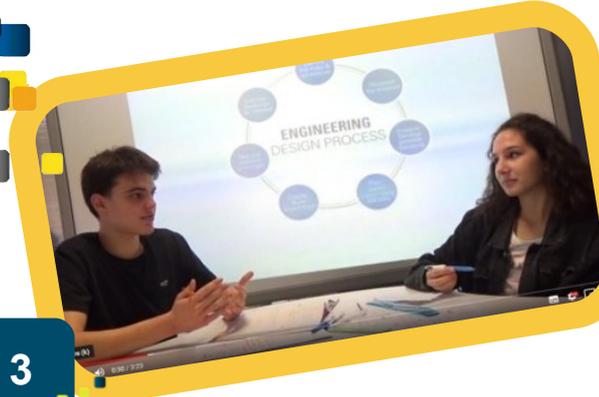
Au lycée Ferdinand Buisson les élèves peuvent bénéficier de **2 heures en plus dès la seconde** (ce qui porte à 5 heures l'enseignement hebdomadaire en anglais). Mais ils bénéficient également de **2 heures en plus en première et en terminale**.

2

### Quels sont les objectifs d'une classe européenne ?

Il s'agit de :

- développer les compétences en langues étrangères
- améliorer les performances scolaires de l'élève par un travail de qualité et exigeant
- faciliter la réussite professionnelle en permettant aux élèves de présenter un profil linguistique très solide certifié par des normes européennes, gage d'une meilleure insertion professionnelle dans l'Union Européenne.
- augmenter l'ouverture à l'espace européen, par la découverte d'autres pratiques culturelles, scientifiques, etc.



3

### Modalités d'organisation de l'enseignement :

Les élèves des sections européennes ont deux enseignants : un professeur de langue (anglais) et un professeur de DNL (En mathématiques, histoire-géographie, physique-Chimie ou sciences de l'ingénieur).

Les heures de cours sont spécifiques aux élèves de la section. Par conséquent, les deux professeurs ne sont pas forcément les enseignants habituels des élèves.

Le fonctionnement de la section européenne s'accompagne d'une mobilité.

4

### Modalités d'évaluation au baccalauréat

Les élèves des sections européennes peuvent ajouter une mention européenne à leur baccalauréat. Pour cela, il est nécessaire :

- d'obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais écrit du baccalauréat.
- d'obtenir au moins 10/20 à l'épreuve orale spécifique à la section européenne.

5

### En quoi consiste l'épreuve orale spécifique ?

Cette épreuve comporte deux parties : une partie en cours de formation et une partie terminale.

- La partie en cours de formation (20% du total) note la scolarité de l'élève dans la classe terminale. Il s'agit pour les professeurs de la section d'évaluer **la participation orale de l'élève**, la qualité de ses travaux et la maîtrise la langue.
- La partie terminale (80% du total) est un **oral de 20 minutes** qui n'a pas lieu dans l'établissement et au cours duquel l'élève doit présenter un document inconnu dans la DNL choisie suivi d'un entretien de 10 minutes.